

Communiqué de presse

Montreux, le 13 avril 2026

La Commune de Montreux se dote d'un plan climat pour répondre aux défis environnementaux

Avec l'approbation du Conseil communal, le 1^{er} avril dernier, du plan climat présenté par la Municipalité, la Commune de Montreux franchit une étape décisive dans son engagement en faveur du développement durable. Face à l'accélération des changements climatiques, la Municipalité affirme sa volonté d'agir de manière concrète et coordonnée.

Le plan climat montreusien repose sur un double objectif : réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire communal aux impacts déjà perceptibles du changement climatique. Un bilan carbone réalisé en 2022 a permis de quantifier les émissions du territoire à plus de 360'000 tonnes de CO₂ par an, soit 13,1 tonnes par habitant-e. Sur cette base, la Commune s'est fixé une trajectoire claire et conforme aux objectifs fédéraux : une réduction de 40 % des émissions directes d'ici 2030, 70 % d'ici 2040 et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour atteindre ces objectifs, le plan climat prévoit un ensemble cohérent de mesures touchant à des domaines-clés tels que l'énergie, la mobilité, l'aménagement du territoire, la consommation ou encore la biodiversité. Parmi les actions prioritaires figurent la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables, le renforcement des transports publics et de la mobilité douce, ainsi que la végétalisation des espaces urbains afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Parallèlement, la Commune se prépare à faire face aux conséquences du changement climatique, déjà visibles sur son territoire. L'augmentation des périodes de sécheresse, la pression sur les ressources en eau, les risques accrus d'inondations ou encore la modification des écosystèmes nécessitent des mesures d'adaptation ciblées. Le plan climat intègre ainsi des actions visant à renforcer la résilience du territoire, à protéger la population, notamment les personnes les plus vulnérables, et à préserver les ressources naturelles.

Pour l'élaboration de ce plan, la Municipalité s'est appuyée sur un processus participatif d'envergure mené en 2025, associant les services communaux, les acteurs économiques, la population et le milieu scolaire. Cette démarche collaborative a permis de définir des actions concrètes, adaptées aux réalités locales et largement soutenues par les parties prenantes.

La durabilité représente l'un des grands axes de la législation en cours. La stratégie de durabilité, sortie en 2023, posait les fondements de la stratégie climatique. Avec son plan climat, Montreux confirme ainsi son rôle de commune active en matière de durabilité et se donne les moyens d'agir de manière structurée, progressive et inclusive face à l'un des plus grands défis de notre époque.

Pour plus d'informations : <https://www.montreux.ch/strategie-durabilite>

Contacts :

Irina Gote, Municipale Durabilité et espaces publics, irina.gote@montreux.ch - 079 399 22 83

Sébastien Delahaye, Délégué à la durabilité, durabilite@montreux.ch - 021 962 78 43